

*Bibliothèque numérique*

**medic@**

**Bernard, Claude. - Sur un veau  
bicéphale**

*In : Comptes rendus des  
séances de la Société de  
biologie et de ses filiales, 1849  
(1850), t. 1, p. 126-128*



(c) Bibliothèque interuniversitaire de médecine (Paris)  
Adresse permanente : <http://www.bium.univ-paris5.fr/hist/med/medica/cote?clber019>

Cette monstruosité n'est pas rare chez les carpes en Silésie et même en France, dans les grands étangs, où l'on élève une quantité considérable de ces poissons. (25 août)

7° SUR UN VEAU BICÉPHALE; par MM. RAYER et CL. BERNARD.

Le monstre dont il s'agit est né à terme et vivant; son corps n'offrait rien de remarquable, à part la bicéphalie.

Les deux têtes, unies latéralement et postérieurement aux oreilles, sont libres en avant et divergent à angle aigu; elles présentent un développement bien différent. La tête droite, du volume à peu près d'une tête de veau ordinaire, est bien conformée et complète, tandis que la tête gauche, beaucoup plus petite que sa voisine, sur laquelle elle semble greffée, manque totalement de mâchoire inférieure. Il n'y a pas de pharynx ni de cavité buccale proprement dite; il existe seulement un petit appendice charnu, fixé au palais, et qui est un vestige de langue. A part cette différence, qui est considérable, chaque tête a donc deux yeux, deux naseaux, deux oreilles, dont les deux correspondantes se trouvent soudées dans l'angle rentrant qui existe au niveau de l'union des têtes. En arrière des oreilles, les têtes se confondent ainsi qu'il a été dit. Le col est unique, et présente un volume un peu plus qu'ordinaire.

Il y a deux cavités crâniennes distinctes, et qui ne se confondent qu'au-dessous de la tente du cervelet et près du tronc occipital, qui est unique. D'après l'aspect extérieur du monstre et la différence de grosseur des deux têtes, on aurait pu penser que les deux cerveaux offraient une grande disproportion. Il n'en est rien cependant. La disproportion des têtes est surtout l'effet de l'absence de la mâchoire inférieure, et par conséquent de toute la partie inférieure de la face. Mais les crânes et les cerveaux sont sensiblement égaux.

Il y a donc deux cerveaux bien distincts et bien conformés. Il y a également deux tentes du cervelet, puis au-dessous deux cervelets bien conformés et séparés. Enfin la moelle allongée reste encore distincte dans sa partie supérieure. On voit deux becs de *calamus scriptorius*, et ce n'est qu'à leur partie inférieure que ces deux moelles allongées se confondent en une seule, très-peu au-dessus du trou occipital; de sorte que la moelle épinière, qui est au-dessous, est simple dans toute son étendue.

A la face supérieure des cerveaux, les méninges n'offrent rien de remarquable. Les scissures et les circonvolutions sont aussi bien marquées dans un encéphale que dans l'autre.

Après l'ablation des cerveaux faite avec précaution, on examine attentivement sur leur face inférieure l'origine des nerfs. Voici ce qu'on constate : les première, deuxième, troisième, quatrième, cinquième, sixième et septième paires de nerfs existent doubles pour chacune des têtes, et laissent des centres nerveux dans leur lieu habituel. Ces différentes paires de nerfs présentent un développement qui paraît sensiblement égal dans les deux têtes, excepté pour les

cinquièmes paires, qui sont plus petites dans la tête gauche, incomplètement développée.

C'est au niveau de l'origine de la huitième paire que les anomalies commencent dans les origines nerveuses, à cause de la fusion des moelles allongées qui leur donnent naissance. En effet, les deux huitièmes paires qui correspondent au point de jonction des deux moelles allongées sont représentées par quelques filets épars et en partie atrophiés, et s'enfonçant dans une sorte de trou borgne qui représente le rudiment de deux trous déchirés postérieurs atrophiés. Les deux huitièmes paires qui naissent, au contraire, du côté libre des deux moelles allongées, c'est-à-dire du côté opposé à leur soudure, sont parfaitement développées, et on y distingue très-nettement le *spinal*, le *pneumogastrique* et le *glosso-pharyngien*.

Les nerfs deviennent donc simples en réalité après la huitième paire, bien que les moelles allongées ne soient soudées qu'un peu au-dessous. Et il y a cette bizarrerie que le pharynx et le larynx, qui sont uniques, reçoivent cependant des nerfs de deux moelles allongées distinctes. Le nerf hypoglosse est simple; car il naît après la soudure des deux moelles allongées.

Après avoir étudié, pour les deux têtes, le mode d'origine des nerfs aux centres nerveux, on a suivi les nerfs dans leur distribution dans les différents organes.

1° La première paire (nerf olfactif) se ramifie dans la membrane muqueuse des fosses nasales, d'une manière normale, dans les deux têtes.

2° Les nerfs optiques, dans les deux têtes, se distribuent aux yeux qui sont bien conformés.

3° Les nerfs moteurs des muscles de l'œil, savoir : les 3°, 4° et 6° paires, dans les deux têtes, se distribuent dans les muscles qui leur correspondent.

Le ganglion ophthalmique existe dans les quatre yeux avec ses nerfs ciliaires, comme à l'ordinaire.

4° La cinquième paire est complètement développée dans la tête droite qui est complète, c'est-à-dire qu'elle est composée de ses trois branches, l'*ophthalmique*, la *maxillaire supérieure*, la *maxillaire inférieure*, qui se distribuent chacune d'une manière normale, tandis que dans la tête gauche la cinquième paire n'est composée que de deux branches, l'*ophthalmique* et la *maxillaire supérieure*. Toutefois pour la cinquième paire du côté gauche de la tête gauche, il y a un rudiment de nerf maxillaire inférieur qui se rend en partie à l'oreille de ce côté et en partie au rudiment de langue dont il a été parlé plus haut. Pour la cinquième paire du côté droit de la même tête gauche, il y a absence complète de la branche maxillaire inférieure. Il y a plus : il n'y a pas de trou ovale ou maxillaire inférieur. Cette absence complète de la branche maxillaire inférieure de la cinquième paire du côté droit et l'absence de la portion motrice du côté gauche se rapporte parfaitement à l'absence de la mâchoire inférieure dans cette tête. Ce fait vient donc manifestement à l'appui de l'opinion déjà soutenue



par Tiedemann, que le système nerveux règle le développement des organes. Là il s'agit, en effet, d'une portion de nerf dont l'absence coïncide avec le non-développement des organes où il se distribue.

A partir de la huitième paire, ainsi qu'il a été dit, les paires de nerfs cessent d'être doubles et se distribuent seulement à la tête droite qui est complètement développée. (25 août.)

VI. — HELMINTHOLOGIE.  
1° TUMEUR DANS LES PAROIS DE L'ESTOMAC D'UN CROCODILE DU NIL, FORMÉE PAR UNE AGGLOMÉRATION D'HELMINTHES (ASCARIS TENUICOLLIS RUDOLPHI) ; par MM. RAYER et CHAUSSAT.

En 1818, M. Tiedemann trouva des helminthes dans des tubercules assez durs de l'estomac d'un jeune crocodile mort à Heidelberg. Il en envoya plusieurs à Rudolphi qui les désigna sous le nom d'*ascaris tenuicollis* avec la caractéristique suivante : « Corps blanc ou en partie brunâtre vers latète, long de 20 à 15<sup>mm</sup>, 75, aminci de part et d'autre, surtout en avant; tête nue distincte, à trois vulves obtuses assez grandes; queue munie d'une membrane mince de chaque côté; queue du mâle courbée en dessous, obliquement tronquée et terminée par une pointe courte très-aiguë en avant de laquelle sortent deux spicules inégaux dont un seul est ordinairement visible; queue de la femelle droite, déprimée, tubulée. »

M. Lallemand ayant eu l'occasion de disséquer un crocodile au Caire, remarqua entre l'œsophage et le cardia, une tumeur du volume d'une petite noix. Cette tumeur s'ouvrait dans la cavité de l'estomac par une large ouverture, et contenait une espèce de bourbillon dans lequel étaient nichés un grand nombre d'helminthes. Examinés par M. Rayer et par M. Chaussat, ils ont été reconnus pour être les mêmes que ceux déjà observés par Tiedemann et Rudolphi.

M. Chaussat met sous les yeux de la Société plusieurs de ces vers, ainsi que des figures qui les représentent. (4 août)

2° SUR DES OXYURES DE L'INTESTIN DE LA TORTUE GRECQUE; par M. J.-B. CHAUSSAT.

M. Robin ayant eu l'obligeance de faire remettre à M. Rayer une petite tortue grecque, dont l'intestin contenait une grande quantité de vers, M. Chaussat en a fait l'examen et il a constaté que ces helminthes appartenaient à la famille des oxyures. Plusieurs individus mâles et femelles sont mis sous les yeux des membres de la Société. M. Chaussat montre aussi des figures de ces vers, faites à divers grossissements, et qui permettent de voir la disposition du canal intestinal, et en particulier l'appareil corné dont est pourvu le renflement stomacal. Le mâle n'a qu'un spicule, circonstance qui, jointe à l'absence des trois papilles